

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ DE LORRAINE

DOCTORAT

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.612-7 et le code de la recherche, notamment son article L.412-1;

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu le décret n° 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'université de Lorraine ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 1998 relatif à la charte des thèses ;

Vu l'arrêté du 27 juin 1985 modifié fixant la liste des établissements autorisés à délivrer, seuls, le doctorat ;

Vu l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale ;

Vu les pièces justificatives produites par M. MOHAMED MOUAS, né le 12 décembre 1981 à TIZI GHENIFF (ALGERIE), en vue de son inscription au doctorat ;

Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressé a soutenu, le 17 juillet 2012 une thèse portant sur le sujet suivant : Etude par dynamique moléculaire de la structure atomique et de la compressibilité isotherme de métaux liquides. Calcul de la diffusion et de la viscosité de solutions sans plomb par le formalisme de Green-Kubo,

préparée au sein de l'école doctorale Lorraine de chimie et physique moléculaires, devant un jury présidé par CHRISTIAN REGNAUT, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS et composé de SALIM BELOUETTAR, MAITRE DE CONFÉRENCES HDR, ABDELLATIF BEN ABDELLAH, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS SUZANA FRIES, MAITRE DE CONFÉRENCES HDR, JEAN-GEORGES GASSER, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS, BENOIT GROSDIDIER, MAITRE DE CONFÉRENCES HDR, SLIMANE HELLAL, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS, JEAN-FRANÇOIS WAX, MAITRE DE CONFÉRENCES HDR.

Vu la délibération du jury ;

Le **DIPLOME DE DOCTEUR-PHYSIQUE**

est délivré à **M. MOHAMED MOUAS**

et confère le grade de docteur,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Nancy, le 26 octobre 2012.

Le titulaire

Le Président

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités



Béatrice GILLIE

N° UNIVLOR 9942525

7512201102573

